FONDS STRATÉGIQUES

Fonds pour la stratégie d’accès aux marchés pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire

Le **Fonds pour la stratégie d’accès aux marchés pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)** vise à accroître l’accès des artistes et des organismes artistiques professionnels d’une communauté de langue officielle en situation minoritaire à un éventail de marchés et de publics.

Ce fonds soutient les artistes, les professionnels des arts, les groupes artistiques et les organismes artistiques professionnels du Canada qui s’auto-identifient comme faisant partie d’une CLOSM (définis comme des groupes de gens dont la langue maternelle ou la langue officielle choisie n’est pas la langue majoritaire de leur province ou territoire – autrement dit, les francophones hors Québec et les anglophones au Québec).

Les subventions permettent de financer un éventail d’activités qui :

* élargissent **l’accès aux marchés** nationaux et internationaux d’œuvres d’art de haute qualité et commercialisables provenant des communautés de langue officielle en situation minoritaire
* contribuent au développement de nouveaux marchés nationaux et internationaux pour les arts des communautés minoritaires de langue officielle
* renforcent la capacité des artistes et des organismes artistiques des communautés minoritaires de langue officielle de réussir hors de leurs marchés locaux.

Vous pourriez être admissible à l’[Aide à la production d’une demande](https://conseildesarts.ca/financement/aide-supplementaire), c’est-à-dire à une somme servant à payer quelqu’un qui vous aidera avec le processus de demande si vous éprouvez des difficultés et que vous vous définissez comme :

* un artiste sourd, malentendant, handicapé ou vivant avec une maladie mentale;
* un artiste des Premières Nations, des Inuits ou des Métis confronté à des obstacles linguistiques, géographiques ou culturels.

**Type de subvention** – [projet](http://conseildesarts.ca/glossaire/projet)

**Date(s) limite(s) et annonce des résultats** – Veuillez consulter la page [Dates limites et annonce des résultats](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

**Montant de la subvention** – Jusqu’à concurrence de 60 000 $

**Limites pour les demandes** – Vous pouvez soumettre à ce fonds autant de demandes que vous le désirez

# Je veux présenter une demande — Que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire et déclarer votre appartenance à une communauté de langue officielle en situation minoritaire dans le [portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx)au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

# Candidats - Qui peut soumettre une demande?

Vous devez :

* déclarer dans le portail votre appartenance à une communauté de langue officielle en situation minoritaire
* être admissible aux programmes du Conseil des arts.

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé sur le portail et approuvé par le Conseil.

# Activités - Pour quelles activités puis-je soumettre une demande?

Les activités qui soutiennent directement une stratégie d’accès aux marchés et de développement de marché, notamment :

* les études de marché (collecte de données, analyse de marché, meilleure compréhension du marché cible, élaboration d’un plan, etc.);
* la présence à des foires commerciales culturelles, la participation à des démonstrations et d’autres types de déplacements, y compris les tournées;
* le perfectionnement professionnel, comme les résidences et les échanges orientés sur l’accès aux marchés;
* les services de renforcement des capacités, comme la préparation d’ateliers ou la mise au point d’outils en ligne à des fins d’accès aux marchés;
* le sous-titrage et le sur-titrage pour les arts du spectacle et les arts médiatiques;
* la traduction de documents promotionnels.

**Vous ne pouvez pas présenter de demande concernant** des activités qui se dérouleront avant la date de début du projet ou des activités financées par un autre programme du Conseil des arts ou celles qui figurent sur la [liste générale des activités non admissible](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

Votre demande pourrait être jugée moins prioritaire si vous avez reçu du financement pour des activités semblables auprès des mêmes marchés cibles dans le passé. Ce fonds n’est pas prévu pour soutenir des activités récurrentes.

Au moment de déterminer la date de début de leur projet, les particuliers devraient savoir que d’après l’Agence du revenu du Canada, les dépenses engagées durant l’année qui précède immédiatement la réception d’une subvention ne sont déductibles de la subvention que si elles sont engagées une fois que l’artiste a été avisé que la subvention lui sera versée. Pour de plus amples renseignements à propos de l’impôt sur le revenu et votre subvention, veuillez consulter notre [site web](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention/impots-sur-le-revenu).

# Dépenses - Qu'est-ce qui est admissible?

* Coûts directs liés à l’activité

# Évaluation - Comment se prennent les décisions?

Votre demande au **Fonds pour la stratégie d’accès aux marchés pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire**sera évaluée à l'interne en s’appuyant sur les critères pondérés suivants :

**Pertinence 40 % (minimum de 25 sur 40)**

* la justification qui sous-tend votre stratégie ou projet, y compris le contexte de votre travail en tant qu’artiste, professionnel des arts, groupe artistique ou organisme artistique des CLOSM
* le caractère approprié de la stratégie proposée pour le ou les marchés ciblés
* les objectifs et résultats clairement définis relativement à l’accès aux marchés
* le caractère approprié des événements ou de l’implication des partenaires ou des organismes hôtes (le cas échéant).

**Impact 40 % (minimum de 25 sur 40)**

Le potentiel de la stratégie ou du projet à :

* accroître l’accès des artistes professionnels et des organismes artistiques des CLOSM aux marchés et aux publics
* développer et renforcer la capacité des artistes et des organismes artistiques des CLOSM à accéder aux marchés ciblés et à réussir au sein de ceux-ci
* établir des liens et favoriser l’échange de connaissances
* générer des possibilités pour l’avenir.

**Faisabilité 20 % (minimum de 10 sur 20)**

* votre capacité et expérience, ainsi que celle de vos partenaires, à entreprendre ce projet
* un budget réaliste.

# Renseignements requis et documentation d’appui - Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription sur le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

* votre stratégie ou projet et son contexte
* votre expérience pertinente antérieure, le cas échéant
* la justification quant au marché ou aux marchés que vous ciblez
* votre échéancier
* vos objectifs, votre stratégie et les résultats attendus
* votre budget
* les partenaires participants, le cas échéant.

Vous pouvez également soumettre :

* des exemples d’œuvres ou d’activités pertinentes antérieures, le cas échéant
* des sommaires exécutifs ou recommandations de rapports pertinents (étude de marché, plans stratégiques, etc.), le cas échéant.

# Versement de la subvention et rapports finaux

Si votre demande est retenue, vous devez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention**.** Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

# Coordonnées

Avant de présenter une première demande à cette composante, nous vous suggérons de parler à un agent de programme du Conseil des arts.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

**\*** = requis

## DESCRIPTION DE LA SUBVENTION

1. **Nom de la subvention.** (environ 10 mots) **\***

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **S’il s’agit d’un groupe ou d’un organisme, indiquez le nom de la personne-ressource responsable de la présente demande.** (environ 10 mots)
2. **Résumez votre projet en une phrase. Si possible, servez-vous de la formule ACTIVITÉ, et DATES**. (maximum de 25 mots) **\***

Par exemple, « Pour coordonner une délégation de directeurs artistiques de l’international au Canada en mois/année. »

Le Conseil des arts utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

1. **Date de début du projet \***

Cette date doit être ultérieure à la date de présentation de votre demande.

1. **Date de fin du projet\***
2. **Type d’activité** (vous pouvez en choisir plus d’une) **\***

[ ]  **nouveau marché** [ ]  **préparation au marché** [ ]  **expansion de marchés existants**

1. **Décrivez le ou les marchés que vous ciblez. Pourquoi avez-vous choisi de cibler ce ou ces marchés à ce moment-ci? À quels défis faites-vous face actuellement lorsque vous tentez d’atteindre ce ou ces marchés ciblés?** (environ 500 mots)
2. **Décrivez votre stratégie ou votre projet d’accès aux marchés (y compris le contexte, les activités proposées et les échéanciers).** (environ 750 mots) **\***
3. **Décrivez brièvement votre expérience pertinente antérieure. Précisez celle des principaux collaborateurs et partenaires impliqués, le cas échéant.** (environ 250 mots)
4. **Quels sont les objectifs et les résultats attendus de votre stratégie ou projet d’accès aux marchés? Comment votre stratégie ou projet contribuera-t-il au développement ou au renforcement des marchés nationaux et internationaux?** (environ 750 mots)
5. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots) **\***

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

1. **S’il y a lieu, comment comptez-vous garantir des conditions de travail sécuritaires à ceux qui participent au projet?** (environ 100 mots)
2. **Si les activités que vous proposez touchent le savoir traditionnel, les langues ou la propriété intellectuelle culturelle autochtones, veuillez décrire la relation que vous entretenez avec ce contenu et la façon dont les protocoles appropriés sont/seront observés et traités.** (environ 100 mots)
3. **Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici. (environ 250 mots)**

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas été mentionnés dans les questions précédentes.

1. **Il vous incombe de vous conformer à toutes les mesures régionales ou nationales relatives à la santé publique et aux voyages lorsque vous menez des activités financées par le Conseil des arts du Canada. Si des mesures de santé publique ou de voyage ont actuellement une incidence sur votre projet, décrivez les précautions que vous prenez pour vous conformer à ces mesures.** (environ 250 mots)

## BUDGET

1. **Complétez le document Budget. \***
2. **Montant demandé** (peut atteindre 60 000 $) **\***

Ce montant doit correspondre au montant demandé dans votre budget complété. N’inscrivez pas de dépenses non admissibles dans le cadre de cette composante.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Joignez des sommaires exécutifs ou recommandations de rapports pertinents (études de marchés, plans stratégiques, etc.), le cas échéant.**(un maximum de 2 documents de 10 pages chacun)
2. **Joignez des renseignements à propos des partenaires participants, le cas échéant.**

## DOCUMENTATION D’APPUI

1. **Joignez des exemples d’œuvres ou d’activités pertinentes antérieures, le cas échéant.**